

# PROCES-VERBAL de l'Assemblée générale ordinaire de l'ASPMAD - CMS Nord vaudois 24 avril 2024 - Salle Jean Villard-Gilles, Daillens

## 1. Ouverture de l'Assemblée par le Président de l'AG, M. Claude Roulet

Monsieur Roulet, Président de l'Assemblée générale de l'Association pour la Prévention, l'Aide et les Soins à Domicile du Nord vaudois (ASPMAD), salue les membres privé-e-s, les délégué-e-s des institutions, les délégué-e-s des communes, les collaborateurs et collaboratrices de l'ASPMAD et les invité-e-s.

Monsieur Roulet ouvre officiellement l'Assemblée générale de l'ASPMAD Nord vaudois. Il salue également les membres du Comité, les représentants des communes ainsi que les représentants de la société civile.

## 2. Désignation des scrutateurs-trices

Aucun scrutateur-trice n'a été nommé, les votes se feront à main levée.

- **Présences** : 38 représentants de communes présents (10 voix par commune) ; 15 membres privés (chacun 1 voix) - Art. 12/al. 1 et 2 des statuts, soit **395 voix**.

*La liste des présences est disponible auprès de l'Assistanat de direction de l'ASPMAD pour les personnes qui le souhaitent.* Monsieur Roulet remercie la Commune de Daillens d'accueillir cette Assemblée générale ordinaire.

## 3. Adoption de l'ordre du jour du 24 avril 2024

Les membres de l'Assemblée générale ayant été convoqués conformément à l'article 10 alinéa 5 des statuts, l'Assemblée générale ordinaire peut donc siéger.

Monsieur Roulet donne lecture de l'ordre du jour qui a été transmis en temps voulu.

La discussion est ouverte. La parole n'est pas demandée, la discussion est fermée. L'ordre du jour sera suivi tel que présenté.

**L'ordre du jour est adopté tel que présenté.**

## 4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 26 avril 2023

Monsieur Roulet demande si une modification au procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 26 avril 2023 est demandée. La discussion est ouverte. La parole n'est pas demandée, la discussion est fermée.

Monsieur Roulet procède au vote à main levée. Celles et ceux qui acceptent le procès-verbal du 26 avril 2023 sont priés de lever la main : **0** Objections / **2** Abstentions

Monsieur Roulet remercie Madame Marine Hadorn pour la tenue du procès-verbal.

**Le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 26 avril 2023 est adopté.**

## 5. Rapport du Président du Comité, M. Olivier Petermann : ouverture de la discussion

Monsieur Olivier Petermann prend la parole et remercie Monsieur le Président.

« Monsieur le Président, Chères et chers Membres de l'ASPMAD et chères et chers invités,

*Je vous souhaite à mon tour la bienvenue à notre Assemblée générale et je vous remercie d'avoir répondu présent à cet événement.*

*Merci également à la commune de Daillens et à son Syndic, Monsieur Alberto Mocchi qui nous reçoit ce soir.*

*Je suis heureux de vous présenter mon rapport de l'année 2023, une année riche en collaboration, en engagements de la part de nos membres et particulièrement au personnel de l'ASPMAD que je remercie sincèrement.*

# PROCES-VERBAL de l'Assemblée générale ordinaire de l'ASPMAD - CMS Nord vaudois 24 avril 2024 - Salle Jean Villard-Gilles, Dailens

*Tout d'abord, j'aimerais souligner notre collaboration avec notre Association faîtière, l'AVASAD. Ensemble, nous nous sommes axés sur nos objectifs stratégiques, initiés depuis 2020, dans le but de renforcer notre rôle et nos prestations en faveur du bien-vieillir. Pour y parvenir, notre Association apporte sa contribution au niveau cantonal à l'évolution du système de santé, pour qu'il passe progressivement d'un système de soins à un système orienté vers davantage de prévention et de promotion de la santé. Cette orientation voit naître et se réaliser divers projets en faveur de nouvelles offres de prestations, de nouvelles formations pour notre personnel, de sensibilisation accrue et de renforcement d'une manière générale de notre présence sur le terrain et auprès de la population. Le projet de réadaptation à domicile, initié l'année dernière et testé entre autres dans un de nos CMS, est un exemple de cette nouvelle vision. Le but de ce programme d'autonomisation, qui est maintenant actif dans tout le canton, est de favoriser le rétablissement des capacités d'un client. Il n'est plus question de suppléer aux manques de nos clients dans nos actions mais la priorité est mise sur la participation active du client en vue de sa réadaptabilité, donc de redevenir ou de rester le plus longtemps possible autonome.*

*J'aimerais évoquer de plus notre présence accrue auprès des pouvoirs publics, notamment lors de la Journée des communes vaudoises qui cette année je vous le rappelle aura lieu à Aigle le 8 juin et qui permet aux élus de se rencontrer et d'échanger des informations dans un cadre non formel ou lors de conseils communaux ou généraux. Ces rencontres sont des moments privilégiés pour échanger avec les autorités, pour partager nos réalisations, nos défis et bien entendu nos besoins. Ces échanges sont primordiaux et constituent notre lien avec les habitants de notre région. Ils assurent notre positionnement et notre influence au sein de notre région.*

*J'en profite pour vous dire que cette année 2024 marquera les 35 printemps de notre honorable Association. Tout ce travail à travers les contacts, les échanges, les nouveaux projets se reflètent dans nos résultats. Notre activité annuelle a ainsi augmenté de plus de 5% et l'absentéisme a diminué. Je suis reconnaissant envers toutes celles et ceux qui ont contribué à ces succès et je suis confiant que notre Association continuera à grandir et à prospérer grâce à l'engagement de toutes et tous pour le bien de toute la population de notre région. Donc longue vie à l'ASPMAD et je vous remercie de votre écoute. »*

Monsieur Claude Roulet remercie Monsieur Petermann. La discussion est ouverte concernant le rapport du Président du Comité. Ne suscitant pas de question, la discussion est fermée. Le point 5 est accepté.

## **6. Rapport de la Direction, M. Thierry Azzola : ouverture de la discussion**

Monsieur Roulet passe la parole à Monsieur Thierry Azzola, Directeur de l'Association.

« Chers Membres, Monsieur le Syndic, Mesdames, Messieurs, Chers collègues,

*C'est avec un grand plaisir que je prends la parole aujourd'hui pour vous présenter mon rapport de Direction pour l'année 2023. Cette dernière a bien sûr comporté beaucoup de défis, mais elle a surtout été marquée par des succès et a résolument été tournée vers l'être humain.*

*L'être humain est, comme vous le savez, le cœur de notre mission et de nos actions dans les CMS du Nord vaudois et le chemin pris par notre Association l'année passée a été empreint de trois faits marquants. L'humain dans nos équipes a tout d'abord été mis en avant grâce à la création d'une nouvelle équipe de Direction, d'ailleurs plusieurs de ses membres sont présents ce soir. La mise en place de celle-ci a été essentielle afin d'instaurer un management de proximité avec nos clients et partenaires. En effet, actuellement un Responsable de centre est maintenant présent pour chaque CMS. Cette brigade d'hommes et de femmes forme un ensemble passionné et motivé par notre mission et je profite de cette occasion pour les remercier pour leur engagement au quotidien auprès de leurs collègues et auprès de nos clients.*

*Humain toujours car, cette année, nous sommes allés rencontrer les habitants du Nord vaudois, les pouvoirs publics et nos partenaires en nous rendant visibles lors d'événements locaux et de réunions. Nous avons ainsi créé des liens, renforcé notre positionnement, informé et sensibilisé toute notre communauté. Le soutien et la confiance en notre Association, mais également nos possibilités et la connaissance de nos prestations ont ainsi été mises en exergue et nous continuerons sur cette voie en 2024, amplifiant ainsi notre impact au sein de la société.*

*Humain encore à travers la formation et le développement de nos employés au sein de tout le dispositif cantonal d'aide et de soins à domicile en offrant à nos auxiliaires au ménage la possibilité d'effectuer le*

# PROCES-VERBAL de l'Assemblée générale ordinaire de l'ASPMAD - CMS Nord vaudois

24 avril 2024 - Salle Jean Villard-Gilles, Dailens

cours de la Croix-Rouge et d'ainsi devenir Auxiliaire de santé CRS. Cette démarche nous permet de proposer une évolution professionnelle à notre personnel tout en bénéficiant d'un salaire et d'un contrat à durée indéterminée et atteste de la pérennité face à la pénurie de personnel qui sévit dans notre milieu. Pour finir, je souhaite évoquer la reprise d'activité depuis la fin du premier trimestre 2023. En effet, après une période d'incertitude, je vous rappelle qu'en 2022 nous avons baissé notre activité de 1%, nos activités ont connu une hausse qui s'est accentuée au fil des mois et à laquelle nous avons su répondre, garantissant le même service aux besoins croissants de notre communauté.

Merci à tous ceux - collègues, partenaires, clients, pouvoirs publics, bénévoles, membres de notre communauté – qui ont participé à ces réussites et à toutes ces réalisations. Ensemble, nous avons accompli une année 2023 remplie de succès et nous continuerons à aller de l'avant ensemble dans le futur. »

Monsieur Thierry Azzola remercie l'ensemble de l'assemblée.

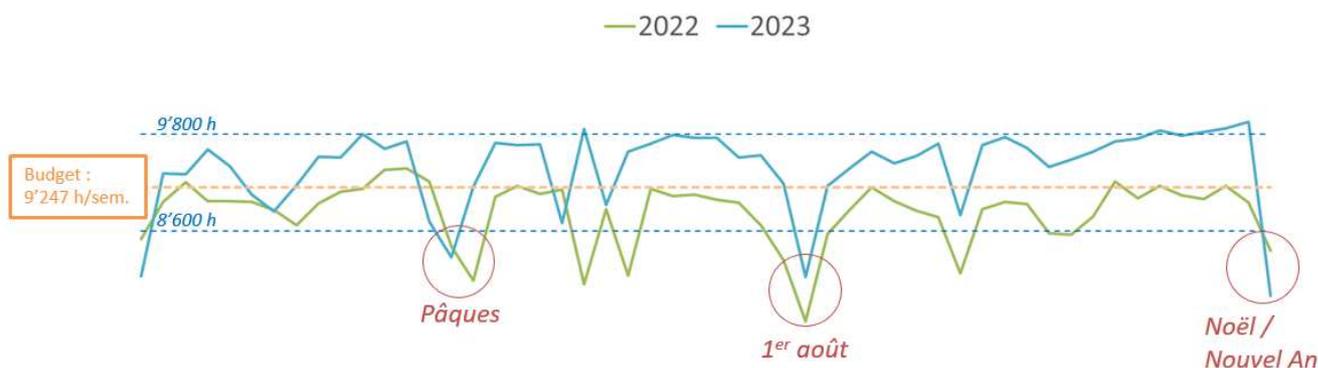
Monsieur Claude Roulet remercie Monsieur Azzola pour ces propos et considère que les applaudissements de la salle sont compris comme accord et déclare que le rapport est accepté.

## 7. Comptes 2023 : ouverture de la discussion

Monsieur Roulet donne la parole à Monsieur Gaylord Michaud, Responsable des Finances, qui présente les comptes 2023.

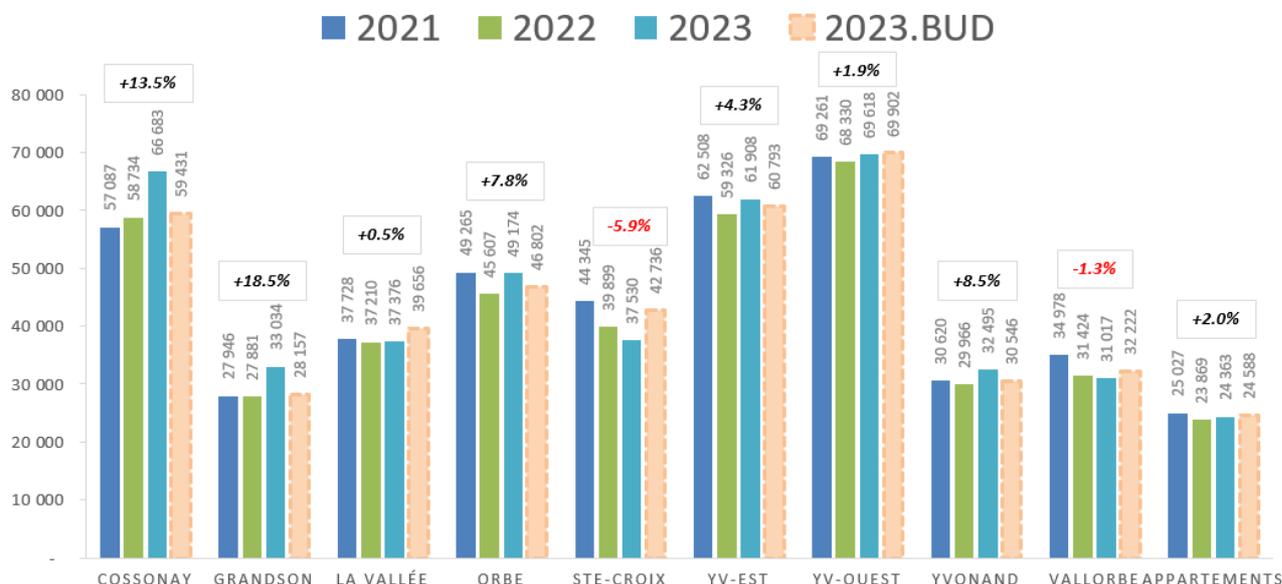
	Réalisé 2022	Réalisé 2023
▪ Variation d'activité	-1,4%	<b>+ 5,3%</b>
▪ Heures de prestations	466'499	<b>491'215</b>
▪ Comptes annuels (en KCHF)	75'157	<b>78'750</b>
▪ Nb de collaborateurs (en EPT)	625,9	<b>628,9</b>
▪ Nb employés temporaires (en EPT)	39,3	<b>53,2</b>

### Nos activités – L'ECG de notre Association



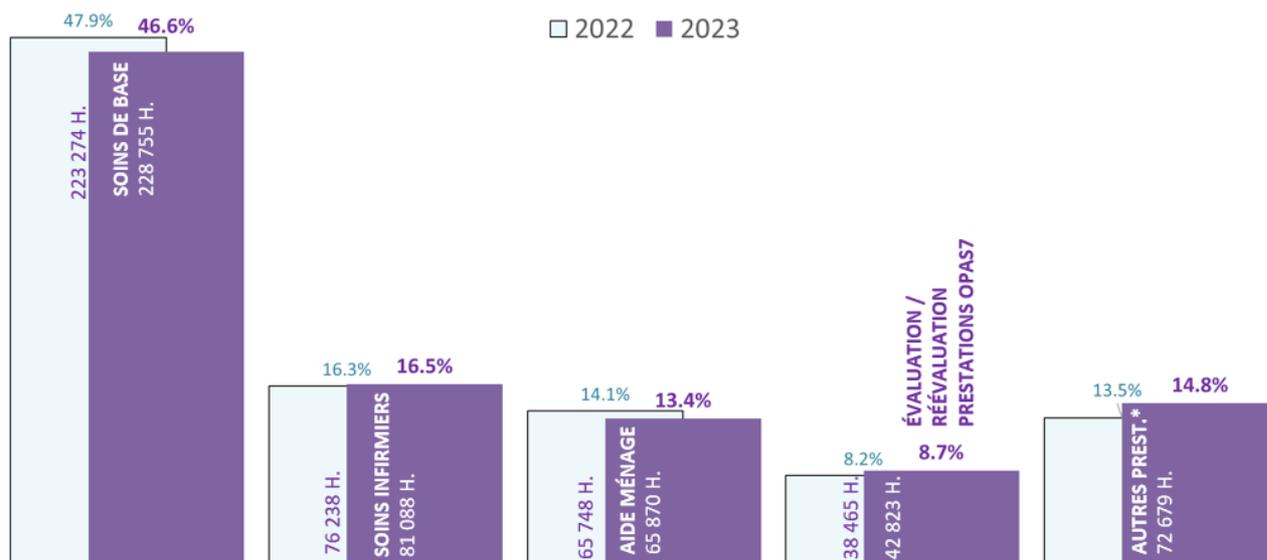
# PROCES-VERBAL de l'Assemblée générale ordinaire de l'ASPMAD - CMS Nord vaudois 24 avril 2024 - Salle Jean Villard-Gilles, Dailens

## Suivi activité CMS



Nos CMS ont pour la plupart continué vers une progression de leur activité en 2023. A l'exception de deux CMS, Sainte-Croix et Vallorbe, tous les CMS ont vécu une évolution parfois significative. Le CMS de Cossonay avec plus de 66'000 heures d'activité devient le deuxième plus grand CMS de l'ASPMAD après Yverdon.

## Répartition des prestations



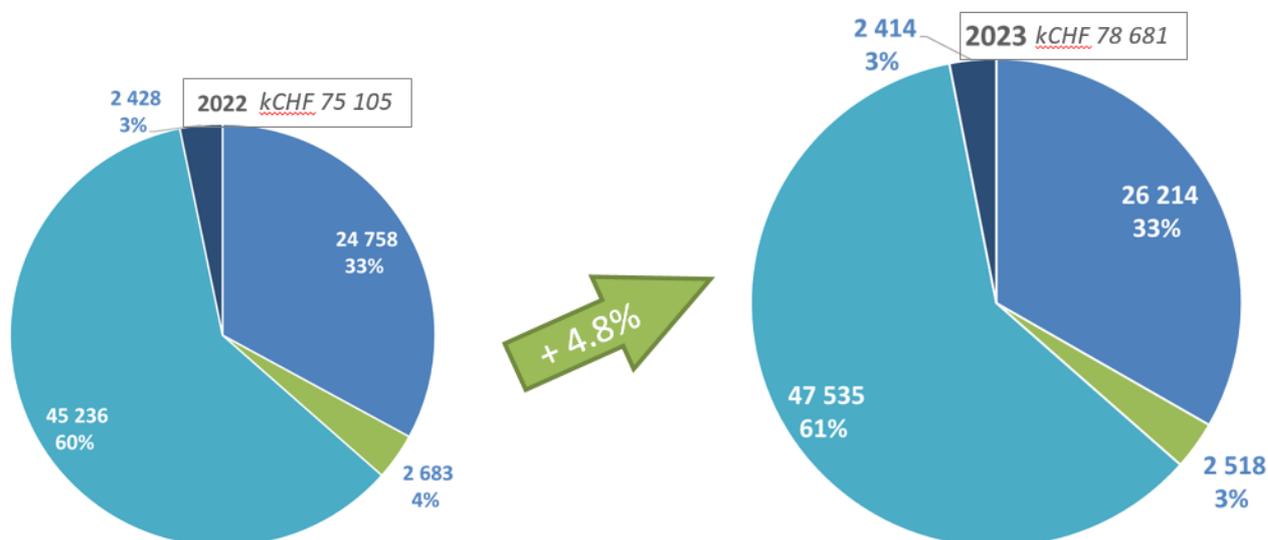
\*Démarches sociales / Ergothérapie / Evaluation / réévaluation prestations non OPAS

Accompagnement psycho-social / Aide à la famille / Conseil diététique / Prestations Proches aidants

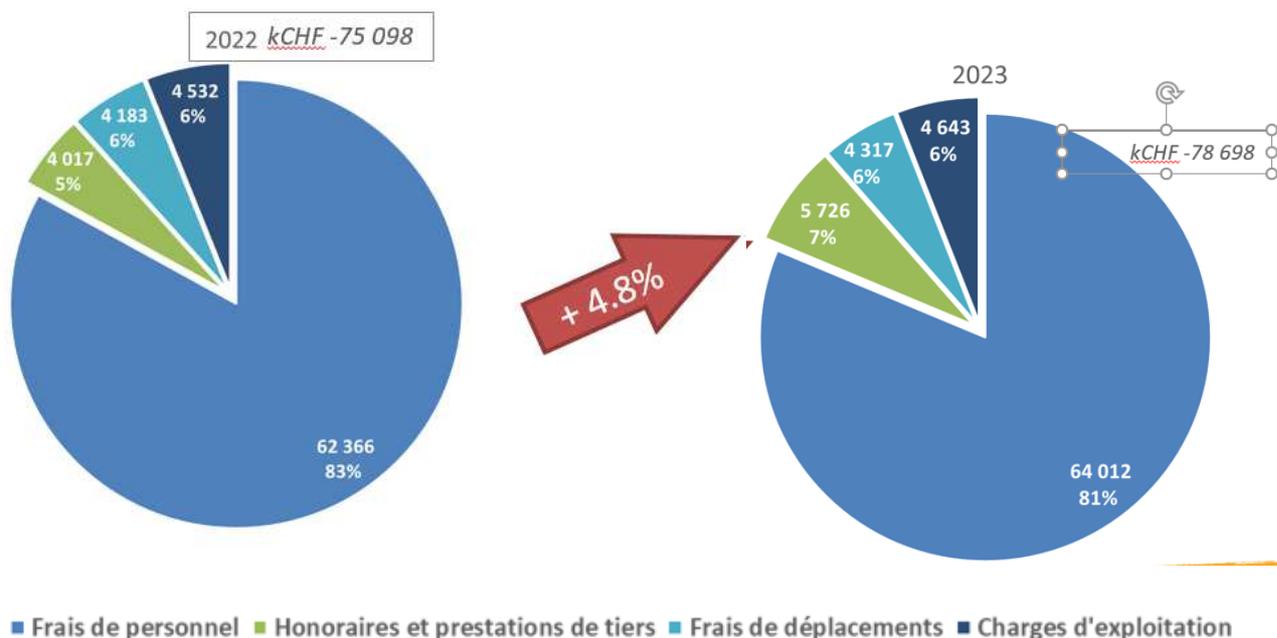
Veilles et présences

**PROCES-VERBAL de l'Assemblée générale ordinaire  
 de l'ASPMAD - CMS Nord vaudois  
 24 avril 2024 - Salle Jean Villard-Gilles, Dailens**

**Répartition des produits**



**Répartition des charges**



Monsieur Claude Roulet remercie Monsieur Gaylord Michaud pour ces informations complémentaires. Comme indiqué au point 7 de l'ordre du jour, la discussion demeure tout de même ouverte concernant ces comptes. La parole n'est pas demandée, la discussion est fermée.

*La présentation peut être consultée sur demande auprès de l'Assistanat de direction de l'ASPMAD.*

# PROCES-VERBAL de l'Assemblée générale ordinaire de l'ASPMAD - CMS Nord vaudois 24 avril 2024 - Salle Jean Villard-Gilles, Dailens

## 8. Rapport de la Commission de gestion

Monsieur Claude Roulet donne la parole au rapporteur de la commission de gestion, Madame Anne-Françoise Pahud, Municipale de la commune de Bioley-Magnoux pour la lecture du rapport sur l'exercice 2023.

La Commission propose d'accepter les comptes 2023 tels que présentés et d'en donner décharge au Comité et à la Direction ; d'accepter le rapport de gestion et d'en donner décharge à la Commission de gestion.

Monsieur Roulet remercie Madame Pahud pour la lecture de ce rapport.

*La présentation peut être consultée sur demande auprès de l'Assistanat de direction de l'ASPMAD.*

## 9. Adoptions et Décharges

Monsieur Roulet procède aux votations en un seul bloc, à main levée.

Monsieur Roulet demande s'il y a des questions. Ne suscitant pas de question, la discussion est fermée et les points sont acceptés. 0 Abstention

**A une large majorité, l'Assemblée valide les points suivants :**

- Adoption des comptes 2023**
- Décharge aux contrôleurs de comptes**
- Adoption du rapport de la Commission de gestion**
- Décharge à la Commission de gestion**
- Décharge au Comité de l'ASPMAD**

## 10. Budget 2024

Monsieur Claude Roulet donne la parole à Monsieur Gaylord Michaud pour la présentation du budget 2024.

- *Variation d'activité versus budget 2023* + 0.23%
- *Heures de prestations* 481'916
- *Comptes annuels (en KCHF)* 79'046

### Suivi activité CMS



Monsieur Roulet remercie Monsieur Michaud pour ce rapport.

*La présentation peut être consultée sur demande auprès de l'Assistanat de direction de l'ASPMAD.*

**PROCES-VERBAL de l'Assemblée générale ordinaire  
de l'ASPMAD - CMS Nord vaudois  
24 avril 2024 - Salle Jean Villard-Gilles, Daillens**

**11. Elections complémentaires**

- a. Mme Mary-Claude Chevalier, membre du Comité, représentante des communes**  
**b. M. Christian Weiler, membre au Comité, représentant des communes**

a. En remplacement de Monsieur Julien Cuérel, ayant fait part de sa démission, il convient de le remplacer. L'Assemblée des Syndics du district du Nord vaudois a désigné Madame Mary-Claude Chevalier, Syndique à la commune d'Orbe.

Par les applaudissements, Monsieur Roulet considère que Madame Chevalier est désignée membre du Comité.

b. Conformément au statut alinéa 4b de l'Association, la commune d'Yverdon-les-Bains ayant un représentant au sein du Comité, la Municipalité a désigné Monsieur Christian Weiler, Municipal en remplacement de Monsieur Jean-Claude Ruchet.

Etant désigné par la Municipalité, Monsieur Roulet considère que Monsieur Weiler accepte son entrée au sein du Comité.

**Sont élus à l'unanimité :**

**Madame Mary-Claude Chevalier, représentante des communes, membre du Comité**  
**Monsieur Christian Weiler, représentant des communes, membre du Comité**

**12. Cotisation annuelle**

Le Comité propose de maintenir le montant des cotisations individuelles à CHF 30. – et celles de couple à CHF 50. –.

Monsieur Roulet ouvre la discussion à ce sujet. La parole n'est pas demandée, la discussion est fermée. Il rappelle cependant que les dons sont les bienvenus. Monsieur Roulet rappelle qu'il est également possible de faire un don à l'Association en plus des cotisations.

Celles et ceux qui acceptent de maintenir les cotisations annuelles à CHF 30. – individuel et CHF 50. – par couple sont priés de lever la main. Avis contraire : **0**. Abstention : **0**.

**Les montants des cotisations sont maintenus, soit :**

**CHF 30. – individuel et CHF 50. – couple**

**13. Discours de clôture par le Syndic de la commune de Daillens**

Monsieur Claude Roulet donne la parole à Monsieur Mocci, Syndic de la commune de Daillens.

« *Bonsoir Monsieur Le Président, Mesdames et Messieurs,*

*Bienvenue dans la commune de Daillens, commune du Gros-de-Vaud même si notre cœur bat plus pour la commune de Cossonay. Puisque c'est un peu Cossonay qui est le centre de notre gravité. D'ailleurs entre 1803 et 2007 Daillens faisait partie du district de Cossonay avant d'appartenir aujourd'hui au district du Gros-de-Vaud.*

*Daillens c'est la commune qui a un peu suivi le même parcours que la plupart des petites communes de notre canton. C'était une commune qui était essentiellement rurale et qui comptait dans les années septante, une cinquantaine d'exploitations agricoles et aujourd'hui plus qu'une dizaine. La laiterie du village est fermée depuis 2003 et est actuellement en rénovation pour accueillir des appartements et des logements associatifs. C'est une commune qui a vu sa population d'abord diminuer dans les années septante puis qui a augmenté fortement. Le 500<sup>ème</sup> habitant a été fêté en 1988 et nous avons fêté en 2018 la millième habitante. 1'100 habitants à Daillens. Nous n'avons plus de cœur mixte par contre nous avons une troupe de théâtre et toutes sortes d'activités. Notre population évolue...*

# PROCES-VERBAL de l'Assemblée générale ordinaire de l'ASPMAD - CMS Nord vaudois 24 avril 2024 - Salle Jean Villard-Gilles, Daillens

*Nous sommes ancrés dans la tradition et avons donc édité notre patrimoine. Nous avons mis différentes plaquettes dans le village qui racontent un peu l'histoire de certains lieux et nous allons accueillir bientôt la Fédération Vaudoise des Jeunesses Campagnardes qui aura son siège dans notre commune. Daillens est une commune relativement jeune, nous avons 120 enfants mais c'est aussi une population qui vieillit. Nous nous questionnons sur le vieillissement de notre population mais aussi pour les jeunes afin qu'ils puissent rester dans notre village et pour que nos aînés restent. »*

Monsieur Roulet remercie monsieur Le Syndic.

*La présentation peut être consultée sur demande auprès de l'Assistanat de direction de l'ASPMAD.*

## 14. Divers et propositions individuelles

Dans le cadre de la convocation, le Comité n'a pas reçu de questions ou de propositions. Monsieur Roulet ouvre la discussion.

Une question dans la salle :

*« Je suis proche-aidant d'une personne de 92 ans qui reçoit trois fois par semaine les repas livrés par le CMS de Cossonay. Ces repas sont livrés dans des barquettes qui sont ensuite jetées à la poubelle. Je me posais la question s'il était possible de trouver une solution comme par exemple des barquettes recyclables. »*

Thierry Azzola prend la parole et remercie pour cette question.

*« C'est un sujet qui est présent depuis plusieurs années. En collaboration avec l'Association de La Côte nous sommes en train de développer un projet afin de tester des contenants réutilisables. Je ne peux pas vous en dire plus pour l'instant mais nous sommes en train de chercher des solutions. »*

Question dans la salle :

*Je reçois les repas à domicile et j'aimerais parfois pouvoir remercier la cuisine. Comment procéder ?*

Thierry Azzola prend la parole et remercie pour cette question.

*Vous pouvez le faire par le biais du livreur de repas qui peut ensuite transmettre les remerciements.*

Monsieur Claude Roulet prend la parole et remercie les personnes présentes pour leur participation et toutes celles et ceux qui œuvrent auprès de notre Association. Il souhaite à toutes et à tous une bonne soirée et un bon retour dans leurs foyers.

L'Assemblée est levée à **19h40**

Assemblée générale

Président

Claude Roulet

Comité de l'ASPMAD

Président

Olivier Petermann

ASPMAD

Assistante de direction

Marine Hadorn

Montagny, le 24 avril 2024/mh